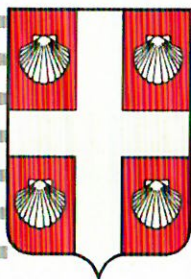


DEPARTEMENT du

JURA

MAIRIE

D'EVANS



39700

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11/07/2022

Convocation du 05/07/2022

Présents : François GRESET, Emmanuel BARBERET, Sylvie DENOUEAUX, André BONNET, Noëlle BRADMETZ, Alain DELITOT, Guy-Serge DOUDY, Pascal MOUGIN, Thierry QUANTIN, Aurore ROUX ;

Absents excusés : Serge CORNOUEIL, Aïcha HENRY, Raphaël BOURDENET, Dominique DELIOT, Jacky HUDRY.

Secrétaire de séance : Noëlle BRADMETZ

Approbation du compte rendu du Conseil du 05/04/2022 – approuvé à l'unanimité des membres présents.

I – Travaux sur la chaussée rue de la Vierge : choix du financement

Deux banques contactées, une banque n'a pas fait d'offre.

Le Crédit Agricole propose un crédit au taux de 1,73% - sur 60 mois pour montant des travaux de **53000€ttc.**

- SIDEC pour l'enfouissement des réseaux secs et l'éclairage public :
 - Cout total des travaux : **39 217.14 € TTC**
 - Reste à charge pour la commune : **15 495.11 € TTC**
- SJE/COLAS revêtement de la chaussée : **36 977.10 € TTC**

Au niveau technique, il est proposé de réaliser les travaux en enrobé du fait de la pente importante de la rue.

Les 3 autres entreprises contactées ont présenté des devis plus importants.

Voté à l'unanimité des membres présents.

II – Travaux d'aménagement du ruissellement Grande Rue : choix de l'entreprise

Mise en place d'urgence d'une grille de collecte jusqu'au regard communal avec une partie de reprise du goudronnage. Devis de l'entreprise Cadoux de 1.902 € TTC.

Voté à l'unanimité des membres présents.

III – Adhésion à la charte de l'éclairage public « Eclairons juste le Jura » par le SIDEC

Cette adhésion gratuite, permet d'obtenir des aides pour des études et des équipements.

Un pré-diagnostic de l'éclairage public nous a été remis pour nous permettre de programmer par tranches, les futures adaptations en fonction des différents critères d'urgence, d'obsolescence, d'économie et de sécurité.

Votée à l'unanimité des membres présents.

IV – Echanges sur l'étude du pré-diagnostic éclairage public d'Evans

Un groupe de travail sera mis en place (Noëlle Bradmetz, Guy-Serge Doudy, Thierry Quantin, André Bonnet, Aurore Roux, Pascal Mougin, Emmanuel Barberet et Sylvie Denouveaux).

Un premier point sera fait lors de notre prochain conseil.

V- Recensement national de la population 2023

Un agent recenseur doit être recruté pour effectuer cette mission du 19/01/2023 au 18/02/2023 –

Ce poste est rémunéré. Une formation est prévue. Un bon contact avec la population ainsi qu'une connaissance informatique de base est nécessaire

Les personnes intéressées se feront connaître en mairie.

VI – Point sur l'affouage

Le façonnage sera terminé fin juillet. Nous vous avertirons de la date d'enlèvement des lots.

VII – Finalisation de l'aménagement de la fontaine

Après contrôle, contrairement aux éléments portés à votre connaissance lors de la précédente réunion, les fuites des deux bacs se sont estompées. Il est proposé de les laisser en eau et de réfléchir à une mise en place de plantes aquatiques appropriées.

L'entretien des pavés nécessite la rénovation des joints par l'application d'un produit spécial « pierre » utilisé par les professionnels.

Après essai, la société Ambiance Carrelage nous propose la fourniture de ce ciment-joint pour 40m².

Le montant du devis s'élève à 1258.08€ TTC avec le matériel approprié.

La pose sera réalisée par notre employé communal.

Voté à l'unanimité.

VIII - Mise en place du point Livres

IL reste à réaliser les décorations sur le point livre qui est actuellement entreposé dans le local associatif (+ règle à inscrire et portes à poser). L'installation pourrait se faire après le vide-greniers entre la fontaine et le terrain de pétanque.

IX – Sécurisation de l'arrêt de bus au bas de la Citadelle

Pour répondre à une sollicitation de certains habitants, à court terme 3 QUILLES JAUNES seront installées aux abords de l'abribus – un réaménagement pourra être étudié à moyen terme.

X – Questions et Points divers

Suivi sur la mise à jour de la numérotation des rues du village.

NOTA :

En raison des fortes chaleurs, notre employé communal prend son travail plus tôt, dès 6h00.

Merci de votre compréhension.

Prochaine réunion de Conseil le Mardi 20 septembre 2023

Le Maire

François GRESET

2 Adjoint
O. E. BARBERET

